SEMAPHORES
GROUPE ALPHA

Centre de Formation d'Apprentis du C.F.B.T.

(Centre de Formation de la Bourse du Travail)
15, rue des Convalescents
13001 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2021

(au terme d'une période de 12 mois)

Marseille, le 13 mai 2022

Sémaphores Audit SA
SA au capital de 200 000 €
Société de Commissariat aux comptes • Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Bureau : Les Docks, Atrium 10.4 • 10, place de la Joliette • 13002 Marseille • Tél. 04 96 17 05 60
Siège social : 20/24 rue Martin Bernard • 75013 Paris • Tél. 01 53 62 70 00
337 630 792 RCS Paris • Numéro d'identification intracommunautaire FR 55 337 630 792
Une société du Groupe Alpha
BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE

Centre de Formation d'Apprentis du C.F.B.T.

(Centre de Formation de la Bourse du Travail)

15, rue des Convalescents

13001 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

(au terme d'une période de 12 mois)

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre de Formation d'Apprentis du C.F.B.T. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.
C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assuré que la méthode de comptabilisation des subventions et des produits était conforme aux principes comptables généralement admis et en adéquation avec :

- les notifications obtenues ou les conventions signées (marchés),
- l'avancement des formations, exprimé en nombre d'heures ou de jours,
- la facturation et/ou les appels de fonds concernant lesdites formations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 13 mai 2022

Pour Sémaphores-Audit,



Marc VINCIGUERRA
Commissaire aux comptes associé

Bilan Actif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

C.F.B.T.

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	331 906	294 763	37 143	49 413
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**331 906**	**294 763**	**37 143**	**49 413**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 565 786	1 565 029	756	1 911
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 371 810	4 154 765	217 046	269 903
Autres immobilisations corporelles	986 232	924 237	61 994	47 750
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**6 923 828**	**6 644 032**	**279 796**	**319 564**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	300 000		300 000	300 000
Autres immobilisations financières	9 147		9 147	9 147
TOTAL immobilisations financières :	**309 147**		**309 147**	**309 147**
ACTIF IMMOBILISÉ	**7 564 881**	**6 938 794**	**626 087**	**678 124**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 019 187		1 019 187	829 798
Autres créances	1 954 076		1 954 076	1 685 913
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 973 263**		**2 973 263**	**2 515 711**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	937 965		937 965	322 881
Charges constatées d'avance	8 218		8 218	16 242
TOTAL disponibilités et divers :	**946 183**		**946 183**	**339 123**
ACTIF CIRCULANT	**3 919 445**		**3 919 445**	**2 854 834**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**11 484 327**	**6 938 794**	**4 545 532**	**3 532 958**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

C.F.B.T.

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	19 778	19 778
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	(43 534)	(43 534)
Report à nouveau	1 709 548	698 683
Résultat de l'exercice	1 012 365	1 010 865
TOTAL situation nette :	**2 698 156**	**1 685 792**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	218 259	290 624
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	**2 916 415**	**1 976 415**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	50 000	50 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**50 000**	**50 000**
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 706	102 493
Dettes fiscales et sociales	656 995	753 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 527	40 328
TOTAL dettes diverses :	**774 229**	**896 758**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	804 888	609 785
DETTES	**1 579 117**	**1 506 543**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**4 545 532**	**3 532 958**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

C.F.B.T. Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 861 674		4 861 674	3 811 783
Chiffres d'affaires nets	**4 861 674**		**4 861 674**	**3 811 783**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			533 351	718 184
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			47 612	97 867
Autres produits			15	32
PRODUITS D'EXPLOITATION			**5 442 652**	**4 627 866**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 484 589	1 103 437
TOTAL charges externes :			**1 484 589**	**1 103 437**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			91 935	68 412
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 073 087	1 763 223
Charges sociales			760 904	629 640
TOTAL charges de personnel :			**2 833 991**	**2 392 863**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			144 990	142 586
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				50 000
TOTAL dotations d'exploitation :			**144 990**	**192 586**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			20 959	1 387
CHARGES D'EXPLOITATION			**4 576 463**	**3 758 685**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**866 189**	**869 181**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

C.F.B.T. Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**866 189**	**869 181**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	163	423
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	347	383
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	510	**806**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	**510**	**806**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**866 699**	**869 987**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	965	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	146 805	146 953
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	147 770	**146 953**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 104	6 076
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2 104	**6 076**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**145 666**	**140 877**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**5 590 933**	**4 775 625**
TOTAL DES CHARGES	**4 578 568**	**3 764 761**
BÉNÉFICE OU PERTE	**1 012 365**	**1 010 865**

© Sage

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisation) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	15 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériel et Outillage industriels	5 ans
-	

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks

NEANT

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A partir de l'exercice 2020, le CFBT applique les règles et les méthodes comptables de l'avis ANC 2018-06

© Sage

Évènements marquants de l'exercice 2021
La crise sanitaire liée au COVID-19 a entraîné la mise en place de mesures de précaution et de prévention nécessaires pour garantir la santé des salariés, des apprenants et du public. Lors du 1er confinement en Mars 2020 l'association a adapté son fonctionnement afin de poursuivre son activité de formation en utilisant les technologies de l'information et de la communication à sa disposition . Il a été déployé une organisation, des solutions et du matériel, permettant le maintien de toutes les fonctions vitales de la structure et d'assurer une continuité de service auprès d'une large part des apprenants, mais aussi des entreprises, des partenaires et du public.
Ces adaptations ont évolué en fonction des différentes décisions gouvernementales durant l'année en instaurant des plages de cours en "formation à distance" et en "formation en présentiel" dans l'emploi du temps de certaines actions de formation.
Conformément aux recommandations du gouvernement, le recours au télétravail a été privilégié, pour ce faire certains salariés ont gardé leur équipement donné pendant le confinement.

© Sage

Immobilisations

Période du 01/01/21 au 31/12/21

C.F.B.T.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	319 906		12 000
TOTAL immobilisations incorporelles :	**319 906**		**12 000**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	1 565 786		
Installations techniques et outillage industriel	4 360 177		50 290
Installations générales, agencements et divers	177 866		6 424
Matériel de transport	15 466		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	952 410		24 239
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**7 071 705**		**80 953**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	309 147		
TOTAL immobilisations financières :	**309 147**		
TOTAL GÉNÉRAL	7 700 758		92 953

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			331 906	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**331 906**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			1 565 786	
Install. techn., matériel et out. industriels		38 656	4 371 810	
Inst. générales, agencements et divers		49 588	134 702	
Matériel de transport			15 466	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		140 585	836 064	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**228 829**	**6 923 828**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			309 147	
TOTAL immobilisations financières :			**309 147**	
TOTAL GÉNÉRAL		228 829	7 564 881	

© Sage

Amortissements

C.F.B.T.

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	270 493	24 270		294 763
TOTAL immobilisations incorporelles :	**270 493**	**24 270**		**294 763**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	1 563 875	1 154		1 565 029
Installations techn. et outillage industriel	4 090 274	103 147	38 656	4 154 765
Inst. générales, agencements et divers	136 950	10 576	49 588	97 938
Matériel de transport	15 466			15 466
Mat. de bureau, informatique et mobil.	945 576	5 843	140 585	810 833
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**6 752 140**	**120 721**	**228 829**	**6 644 032**
TOTAL GÉNÉRAL	**7 022 633**	**144 991**	**228 829**	**6 938 794**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	24 270		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**24 270**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	1 154		
Installations techniques et outillage industriel	103 147		
Installations générales, agencements et divers	10 576		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 842		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**120 719**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**144 989**		

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/21 au 31/12/21

C.F.B.T.

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	300 000		300 000
Autres immobilisations financières	9 147		9 147
TOTAL de l'actif immobilisé :	**309 147**		**309 147**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 019 187	1 019 187	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	414	414	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 138	13 138	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	331 488	331 488	
État - Divers	5 000	5 000	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 604 036	1 604 036	
TOTAL de l'actif circulant :	**2 973 263**	**2 973 263**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	8 218	8 218	
TOTAL GÉNÉRAL	**3 290 627**	**2 981 480**	**309 147**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	66 706	66 706		
Personnel et comptes rattachés	194 240	194 240		
Sécurité sociale et autres organismes	208 007	208 007		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	254 748	254 748		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	50 527	50 527		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	804 888	804 888		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 579 117**	**1 579 117**		

© Sage

Charges à Payer

C.F.B.T.

Période du 01/01/21 au 31/12/21

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 845
Dettes fiscales et sociales	274 513
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**295 358**

© Sage

Produits à Recevoir

Période du 01/01/21 au 31/12/21

C.F.B.T.

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	13 138
État	81 524
Divers, produits à recevoir	997 200
Autres créances	20
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**1 091 882**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

C.F.B.T.

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	8 218	9 550
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**8 218**	**9 550**

© Sage

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

C.F.B.T. Période du 01/01/21 au 31/12/21

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits Ex.s/Exerc.ant.	965	77200000
Quote Part Subv.Invest;Région	64 809	77700000
Quote Part Subv.Invest;Autre	81 996	77710000
TOTAL	**147 769**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Charges.Exception.sur.opération.	1 806	67100000
Pénalités, Amendes fiscales, pénales	14	67120000
Charges.excepts/ex antérieur	284	67200000
TOTAL	**2 104**	

© Sage